

# Six chantiers pour affirmer l'ambition révolutionnaire du PCF

Nous, jeunes militantes et militants du Parti communiste ayant soutenu le texte dit « Pour un manifeste du Parti communiste du XXI<sup>ème</sup> siècle » partageons globalement le bilan des 5 dernières années présent dans le texte dit « de base commune » pour le 39<sup>ème</sup> congrès et les constats portés sur la situation présente. **Il constitue une base de discussion adéquate pour l'ensemble des communistes** qui les enrichiront de leurs amendements.

**Mais devant le constat partagé d'une urgence pour la survie même de l'humanité face au risque de guerre nucléaire et à « l'anthropocène », tous deux liés à la prédation du capitalisme impérialiste entré en crise systémique et prêt à recourir au fascisme, nous considérons que les réponses apportées sont encore très en-deçà des enjeux.** La situation nécessite l'ouverture de six chantiers pour réorienter le texte afin de renforcer le Parti communiste à la hauteur de son rôle historique et approfondir les avancées du 38<sup>ème</sup> congrès :

1. La nécessité du socialisme
2. La NUPES n'est pas une non-question
3. Notre stratégie dans le cadre de l'Union européenne
4. Le rôle de la France dans l'impérialisme
5. Mettre en cohérence le texte du congrès avec la déclaration de la Havane
6. Démocratie interne : réaffirmer le rôle souverain du congrès et respecter ses mandats

## 1. La nécessité du socialisme

Le 38<sup>ème</sup> congrès prenait acte du caractère structurant de l'élection présidentielle dans la V<sup>ème</sup> République. Malgré notre opposition intacte à cette institution bonapartiste, nous avons présenté un candidat à la présidentielle, car clef du pouvoir d'État. La cohérence nous imposait à ce moment-là une candidature.

La reconnaissance de la nécessité de la prise du pouvoir d'État par des forces révolutionnaires, prêtes à s'engager dans le processus de rupture avec le capitalisme revient à marquer en creux l'existence de ce que Marx nommait « *une première phase de la société communiste* ». **Face à un capital en crise, prêt à choisir le fascisme pour ne plus rien céder, nous devons mettre en avant la rupture radicale avec le capitalisme qui n'est pourtant pas encore du communisme.** Une réalité distincte appelle un terme distinct que l'Histoire nous a donné : le socialisme. La Commune de Paris dont nous nous revendiquons nous enseigne justement que sans la prise du pouvoir d'État le capital sera prêt à tout pour écraser toute transformation révolutionnaire.

**Il faut maintenant sortir de la fausse opposition entre un « étapisme » séparant socialisme et communisme et l'idée d'un communisme déjà-là à étendre par des luttes.** Le « cheminement » dont parle le texte de base commune est marqué d'une pluralité d'étapes, dont la création d'îlots non-capitalistes au sein du capitalisme, comme la Sécurité sociale. L'étape de la prise du pouvoir d'État est une autre étape. Ce n'est ni la première ni la dernière mais c'est le saut qualitatif décisif pour aller plus loin que les conquises de la Libération.

Lors d'un discours à l'Assemblée nationale, Fabien Roussel avait évoqué un « socialisme à la française ». C'est cette voie française vers le socialisme que nous devons inventer, en nous appuyant sur les grandes avancées de notre histoire et de nos luttes : la Sécurité sociale, les services publics, les établissements publics industriels et commerciaux soustrait à la loi du profit. Face aux défis immenses du XXI<sup>ème</sup> siècle, nous devons l'enrichir de notre projet de sécurité d'emploi ou de formation afin d'abolir le chômage et le chantage à l'emploi, d'une planification démocratique visant à répondre aux besoins sociaux et environnementaux, et de la socialisation de l'ensemble des moyens de production stratégiques et structurants.

Le socialisme est le moment où se construit un nouvel ordre social, abolissant l'exploitation et les dominations héritées du passé. Il est le moment où la conscience de la classe des travailleuses et des travailleurs est telle qu'elle prend en main la gestion des affaires publiques. Le rôle du Parti communiste est de construire cette conscience commune. Pour cela, il doit être au cœur de toutes les luttes, syndicales mais aussi celles des groupes opprimés qui constituent les diverses fractions de la classe qu'il nous faut unir. Il doit être actif au cœur du mouvement féministe pour abolir la hiérarchie entre les sexes. Il doit à la fois faire entendre la voix des minorités des quartiers périphériques des grandes métropoles, mais aussi celle de la classe laborieuse des zones rurales et des petites villes, subissant la désindustrialisation et le recul de l'État social.

## **2. La NUPES n'est pas une non-question**

Le texte de base commune pour le 39<sup>ème</sup> congrès comporte d'importantes avancées organisationnelles, notamment sur la question de la cellule, mais ne doit **pas écarter les questions stratégiques qu'il appartient à l'ensemble des communistes de déterminer souverainement.**

Les communistes lors du 38<sup>ème</sup> congrès se fixaient l'objectif de créer les conditions d'une candidature à l'élection présidentielle moins d'un an après le dernier scrutin. Tout en reconnaissant la spécificité de chaque scrutin et la nécessité du rassemblement lors de ceux-ci, le Parti communiste dessinait une stratégie d'ensemble dans laquelle chaque scrutin devait être abordé par et avec une « stratégie nationale déclinée localement ». Il conviendrait de faire le bilan critique de cet objectif et de se demander dans quelle mesure les alliances à géométrie variable d'un scrutin à l'autre et au sein de chaque scrutin, ont brouillé la visibilité du message communiste et desservi la création des conditions d'une candidature à l'élection présidentielle, même si nous y sommes finalement parvenus.

Contrairement à ce qu'affirme le projet de base commune du CN, nous pensons que la discussion doit porter sur la participation ou non à la Nupes. Cette décision a été prise dans des conditions difficiles imposées par la France insoumise : le congrès doit être l'occasion de consulter les communistes sur cette question sur laquelle il ne leur a pas été possible de s'exprimer. **La discussion doit aussi porter sur les conditions de consultation des communistes lors de futures échéances où nos éventuels partenaires voudraient nous mettre le couteau sous la gorge.**

## **3. Notre stratégie dans le cadre de l'Union européenne**

Le 38<sup>ème</sup> congrès a eu lieu un an avant les élections européennes ; c'est aussi le cas du 39<sup>ème</sup> congrès. Le 38<sup>ème</sup> congrès avait décidé d'avoir une liste communiste aux européennes et déterminé son chef de file : Ian Brossat.

Le 39<sup>ème</sup> congrès ne peut pas aller en-deçà. La question ne saurait être renvoyée à une conférence nationale tardive qui nous laisserait décider de notre stratégie dans la précipitation et le couteau sous la gorge.

Surtout, **le texte doit s'enrichir d'un débat sur la manière dont notre projet s'inscrit dans le cadre de l'Union européenne, car il contrevient à nombre de règles figurant dans les traités.** Comment proposons-nous de les transformer, malgré la règle de l'unanimité qui prévaut, avec quels alliés dans les autres pays ? Développer une « Europe à géométrie choisie » ne résout pas le problème des règles des traités. Y désobéir aurait des conséquences que nos adversaires auront beau jeu de mettre en avant pour dénoncer notre projet comme utopique. Prouver la cohérence de notre projet impose de démontrer que nous savons que l'Union européenne du capital n'hésitera pas à tenter de briser toute expérience progressiste en France, comme ils ont brisé l'expérience de Syriza en Grèce, au projet pourtant bien moins révolutionnaire que le nôtre.

La question de l'unité organisationnelle et d'action des travailleuses et des travailleurs au niveau européen doit aussi être posée. La conscience de classe internationale doit être l'outil et l'objectif des luttes menées au niveau de l'Union européenne. Cela est nécessaire pour se hisser au niveau du capital qui a su abolir ses frontières il y a longtemps et joue de la mobilité des capitaux pour briser les expériences progressistes.

#### **4. Le rôle de la France dans l'impérialisme**

**Le texte ne peut pas taire le rôle spécifique de la France dans la chaîne de l'impérialisme,** réduite à la seule « hégémonie en tous domaines du capital nord-américain ». La France demeure une puissance impérialiste, certes de second ordre, mais dont la domination coloniale persiste en Afrique. Avec plus de 100 interventions militaires françaises depuis 1991 selon un rapport parlementaire de 2015, celle-ci ne saurait être décrite comme victime « *des politiques néolibérales et de l'ingérence d'intérêts impériaux* » sans précision sur le rôle central et dominant de l'impérialisme français.

On ne saurait non plus taire les **intérêts du complexe militaro-industriel français dans la guerre que prépare l'impérialisme étasunien contre la Chine,** comme l'a rappelé l'affaire de la vente avortée de sous-marin à l'Australie ou l'intensification de la présence militaire française en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie.

Notre appel au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne peut être à géométrie variable. De la même manière que nous nous engageons aux côtés des peuples palestinien, sahraoui, kurde, chypriote, irlandais et arménien, **nous devons réaffirmer notre engagement pour les peuples situés dans les derniers territoires hérités de l'empire colonial.** Celui-ci doit aller bien au-delà « *de profondes transformations pour répondre aux besoins des populations de ces territoires* » comme le formule le texte du CN. Quand la moitié de notre groupe parlementaire est composée d'élus d'Outre-mer et qu'une part importante d'entre eux se positionnent en faveur de l'indépendance, nous devons nous engager pour le droit à l'autodétermination, à l'autonomie jusqu'à l'indépendance la plus totale.

L'impérialisme français n'est pas résiduel et ne s'exerce pas seulement dans son ancien empire colonial. En Europe même, la France joue le rôle de supplétif de l'impérialisme étasunien au sein de l'OTAN. **Le vote du groupe communiste à l'Assemblée nationale en faveur de la résolution 390 sur la guerre en Ukraine, déposée par le groupe Renaissance, doit être débattu par l'ensemble des communistes.** Ce texte entérine le rôle de supplétif de la France, « *souligne le rôle de l'OTAN dans la protection du continent européen* » et

« *salue les adhésions de la Suède et de la Finlande à cette organisation* ». Nous devons nous opposer aux livraisons d'armes que soutient ce texte. Celles-ci ne peuvent qu'allonger le conflit, accroître le risque de guerre nucléaire et engendrer un risque de dissémination des armes, y compris au sein de milices d'extrême droite.

## **5. Mettre en cohérence le texte du congrès avec la déclaration de la Havane**

L'urgence de l'action contre le capitalisme impérialiste en crise impose des actions immédiates pour la paix. De même que le texte du CN distingue le communisme comme « visée et chemin de lutte », nous devons affirmer que les coopérations de paix sont les deux à la fois. Nous partageons donc le souhait de faire vivre l'ambition internationaliste de notre parti. **La question des alliances internationales du Parti communiste français, et notamment le Parti de la gauche européenne et la Rencontre internationale des partis communistes et ouvriers ne peut pas rester hors du débat de l'ensemble des communistes.**

**L'internationalisme concret du Parti communiste français au sein de ces organisations passe par le respect des orientations qui y sont prises et que signe le Parti.** Celles-ci ne peuvent rester lettre morte et doivent impliquer des actions concrètes à tous les niveaux du Parti, impulsées par le Conseil national, garant de la signature du Parti. L'importante déclaration de La Havane<sup>1</sup> ne peut pas simplement être évoquée lors du texte de congrès. Les implications de cette déclaration doivent être débattues par l'ensemble des communistes qui doivent décider du maintien ou non de notre signature pour la période qui s'ouvre. Si les communistes partagent la vision de la direction, cette déclaration nous engage et doit être annexée au texte du congrès qui doit être amendé pour être en cohérence avec elle.

## **6. Démocratie interne : réaffirmer le rôle souverain du congrès et respecter ses mandats**

Enfin, **le texte de congrès ne peut rester une déclaration de principe : il engage l'ensemble des communistes, militantes et militants, responsables à tous les niveaux, comme élus.** Les mandats politiques et électifs que confie le Parti impliquent un respect des décisions collectives, à commencer par celles du congrès puis des conférences nationales et enfin, si leurs décisions sont conformes aux dispositions nationales, aux assemblées générales.

**Le respect des décisions, engagements et stratégies votées par les communistes doit être irréfragable et des sanctions doivent être prévues contre les responsables qui se mettraient au ban du Parti en ne les respectant pas.** Un tel principe est le garant de la démocratie interne qui fait notre force et notre fierté. Un tel principe assurerait également que les décisions des communistes soient appliquées avec force, permettant par la suite d'en dresser le bilan.

### **Signataires (46 fédérations) :**

1. Hasno ALEM (25), 27 ans ;
2. Margaux ALPE, secrétaire à l'organisation (13), 28 ans ;
3. Théodore AUBIN, secrétaire de section, exécutif fédéral, élu municipal (31), 31 ans ;
4. Roséane AUGUENOIS, élue municipale (31), 22 ans ;

---

<sup>1</sup> À ce jour, le Parti n'ayant toujours pas publié la déclaration finale sur son site, nous renvoyons vers le site de la [Rencontre internationale des Partis communistes et ouvriers](#).

5. Chloé AURIN (13), 21 ans ;
6. Florian AZRIA (34), 21 ans ;
7. Marie-Clémence BACCARELLI AMORETTI (13), 31 ans ;
8. Romain BARBAZANGE, secrétaire de section (34), 34 ans ;
9. Pierre BATAILLE (13), 36 ans ;
10. Romaric BAUDIER (83), 17 ans ;
11. Lucas BAUVE (92), 24 ans ;
12. Anouar BENICHOU, secrétaire de section (93), 27 ans ;
13. Benjamin BENNEQUIN (92), 31 ans ;
14. Robin BERTRAND (91), 25 ans ;
15. Pablo BIANCARELLI (84), 24 ans ;
16. Pierre-Loup BIESSY (69), 19 ans ;
17. Samia BINALI ALI (91), 20 ans ;
18. Antoine BLANC (75), 29 ans ;
19. Victor BLANC (92), 30 ans ;
20. Axel BLANCHET, secrétaire de cellule (76), 28 ans ;
21. Lucas BOGHOSSIAN, secrétaire de section (69), 33 ans ;
22. Thomas BOMPIED (93), 27 ans ;
23. Pierre BOUFFLERS, secrétaire de section, adjoint au maire (62), 28 ans ;
24. Roman BOUSSELMANIA (65), 17 ans ;
25. Gaëtan BOUVET, exécutif fédéral, élu municipal (35), 40 ans ;
26. Erwan BRIAND (75), 33 ans ;
27. Judith BRIAT-GALAZZO (42), 21 ans ;
28. Paul BRIFFAULT (59), 21 ans ;
29. Vittorio CALIGUIRI (13), 29 ans ;
30. Cyril CATALA (31), 24 ans ;
31. Silvère CHAMBON (42), 29 ans ;
32. Louis CHANTELOUP (37), 21 ans ;
33. Fanny CHARTIER, secrétaire de section (75), 30 ans ;
34. Henri CHASSAGNE, membre du bureau de section (94), 20 ans ;
35. Élise CHAUVIN, exécutif fédéral (45), 23 ans ;
36. Jean CHEVALIER (75), 22 ans ;
37. Alban CHRETIEN (75), 18 ans ;
38. Louis CHRETIEN (44), 28 ans ;
39. Eugène CHRISTO-FOROUX, secrétaire de section (13) ;
40. Lucien CLAUSTRE (93), 17 ans ;
41. Marc-André CLAUSTRE (93), 21 ans ;
42. Goulven CLECH (31), 25 ans ;
43. Hélène COGEZ (75), 20 ans ;
44. Anouchka COMUSHIAN, conseillère d'arrondissement, exécutif fédéral (75), 31 ans ;
45. Léa COMUSHIAN, secrétaire de section (93), 29 ans ;
46. Kilian CONSTANT (93), 23 ans ;
47. Ander COURTIER (31), 27 ans ;
48. Pierre-Jean CRESPEAU, membre du bureau de section (38), 35 ans ;
49. Hicham DAD, élu municipal et conseiller territorial (92), 27 ans ;
50. Arnaud DAIME, exécutif fédéral (82), 32 ans ;
51. Morgane DAIME (31), 28 ans ;

52. Floryane DAURIAC, secrétaire de section (87), 26 ans ;
53. Jean-Axel DE FREITES (31), 21 ans ;
54. Enzo DE GREGORIO (75), 20 ans ;
55. Zoé DECAMPS, secrétaire de section (51), 25 ans ;
56. Jean-Frédéric DEJEAN, secrétaire de section, exécutif fédéral, élu municipal (13), 31 ans ;
57. Clément DELBENDE, secrétaire de section (35), 27 ans ;
58. Mathis DELEU (75), 21 ans ;
59. Simon DELHOMME (75), 24 ans ;
60. Thalia DENAPE (91), 30 ans ;
61. Alec DESBORDES, secrétaire de section (75), 27 ans ;
62. Zoé DESBUREAUX, membre du conseil départemental (80), 31 ans ;
63. Jason DEVOGHELAERE, secrétaire de section (77), 24 ans ;
64. Ondine DOUCHIN (31), 22 ans ;
65. Mathieu DUBOIS (75), 22 ans ;
66. Félix DUBOST (03), 15 ans ;
67. Maëva DURAND, membre de l'exécutif de section (94), 30 ans ;
68. Tom DUVAL (76), 21 ans ;
69. Laurent DUWQUET, secrétaire à l'organisation de section (59), 30 ans ;
70. Walid EL MGHARI (81), 19 ans ;
71. Esteban EVRARD (08), 20 ans ;
72. Pascal EYCHART (93), 40 ans ;
73. Thomas GARCIA (34), 30 ans ;
74. Thomas GERARD (75), 28 ans ;
75. Hugo GIL (77), 24 ans ;
76. Clara GIMENEZ, membre du Conseil national (34), 27 ans ;
77. Baptiste GIRON (63), 32 ans ;
78. Astrid GONZALEZ (31), 22 ans ;
79. Leo GOUDY, membre du conseil départemental (33), 21 ans ;
80. Enki GOULLIER (69), 30 ans ;
81. Vincent GOVELET, secrétaire de section, exécutif fédéral (75), 39 ans ;
82. Kevin GUILLAS-CAVAN, secrétaire de cellule (75), 33 ans ;
83. Jérémy GUIORGUEFF, secrétaire à l'organisation de section (94), 35 ans ;
84. Antoine HAMRIA (92), 23 ans ;
85. Steven HARDY (59), 23 ans ;
86. Gabriel HOLARD-SAUVY, membre du comité exécutif de section (94), 31 ans ;
87. Vincent HOUDOU, membre du bureau de section (57), 30 ans ;
88. Anthony JACOBS-REMACLE, membre du conseil départemental (08), 22 ans ;
89. Brice JAVALOYES (24), 29 ans ;
90. Jonathan JUILLARD (69), 30 ans ;
91. Louis JUSTE, secrétaire de section (13), 30 ans ;
92. Schahin KARAGOZ, secrétaire de section (45), 26 ans ;
93. Elsa KOERNER, exécutif fédéral (35), 28 ans ;
94. Fati KONATE, membre de l'exécutif de section (94), 40 ans ;
95. Arthur LALAN, secrétaire fédéral (80), 30 ans ;
96. Pablo LANDIVIER CHAVARRIGA (75), 22 ans ;
97. Thomas LASSALLE (40), 22 ans ;
98. Shawn LE GOVIC (17), 22 ans ;

99. Briec LE GUERN (29), 20 ans ;
100. Camille LE NET (75), 29 ans ;
101. Florian LE PAPE, secrétaire de section, conseiller d'arrondissement (13), 36 ans ;
102. Francis LE TYRANT (22), 21 ans ;
103. Amaury LEBRETON (59), 34 ans ;
104. Lucas LEDERLE (49), 27 ans ;
105. Valentin LEMAIRE-DE SIMONE (75), 23 ans ;
106. Nicolas LEMOINE (75), 28 ans ;
107. Suzy LEMOINE, élue municipale (78), 27 ans ;
108. Marc-Antoine LEROY, membre du bureau départemental (2A), 30 ans ;
109. Thomas LIECHTI, membre du bureau de section (94), 30 ans ;
110. Tony LIVET (77), 25 ans ;
111. Axel LOSCERTALES, membre du bureau de section (31), 25 ans ;
112. Soizic LOZACHMEUR, secrétaire fédérale à la communication et aux élections (59), 28 ans ;
113. Elie MARCOUX (69), 32 ans ;
114. Taran MAREC, conseiller municipal (29), 24 ans ;
115. Jules MARGOTIN (91), 23 ans ;
116. Billy MARGUERON, secrétaire fédéral (73), 36 ans ;
117. Gabriel MARTINAUD, membre du conseil départemental (09), 24 ans
118. Nicolas MAURY (13), 40 ans ;
119. Maxence MENDES DA SILVA, membre du conseil départemental (37), 24 ans ;
120. Nordine MEZAACHE (92), 32 ans ;
121. Camille MONGIN (22), 19 ans ;
122. Raphaël MONTAZAUD (31), 27 ans ;
123. Tristan MONTBROUSSOUS, secrétaire de section, exécutif fédéral (35), 33 ans ;
124. Marius MUZAS, secrétaire à l'organisation de section (69), 23 ans ;
125. Loan NGUYEN (69), 36 ans ;
126. Kristina NIKOLAISHVILI (75), 27 ans ;
127. Nans NOYER (69), 35 ans ;
128. Federico OLIMPIERI (13), 29 ans ;
129. Jean-Baptiste PALLARES, trésorier de section (75), 37 ans ;
130. Lucas PANZAS (62), 19 ans ;
131. Julie PAPON-BAGNES (75), 28 ans ;
132. Kenzo PEETERS (59), 23 ans ;
133. Quentin PENICHON (78), 24 ans ;
134. Arnaud PICARD, secrétaire de section (69), 30 ans ;
135. Camille PINET (93), 23 ans ;
136. Kentin PLINGUET, adjoint au maire, membre du conseil départemental (86), 25 ans ;
137. Maxime POL, secrétaire à l'organisation de section (59), 22 ans ;
138. Pierre-Olivier POYARD, membre du conseil départemental (88), 40 ans ;
139. Nicolas PROUTIERE (44), 25 ans ;
140. Alexandre RAULT, membre du bureau de section (56), 22 ans ;
141. Carl RAVOAVY, secrétaire de cellule (75), 25 ans ;
142. Adrien RIBAUT (92), 22 ans ;
143. Lucien RICHARD, membre du comité de section et du conseil départemental (35), 27 ans ;
144. Julien ROCK (57), 28 ans ;
145. Flavien RONTEIX-JACQUET (22), 26 ans ;

146. Alexis ROPERS (29), 19 ans ;
147. Adeline ROULET (91), 20 ans ;
148. Pierre SALVADORI (75), 28 ans ;
149. Tibor SARCEY (75), 37 ans ;
150. Aurélien SCANDOLARA (69), 40 ans ;
151. Nino SCHILLACI, secrétaire de section (92), 32 ans ;
152. Ada SOUCHU (92), 24 ans ;
153. Jacky SOUSA, membre du comité de section (59), 22 ans ;
154. Raphaël STEIGER , membre du bureau de section (51), 23 ans ;
155. Nicolas STIENNE (93), 34 ans ;
156. Pierre TAIEB (75), 29 ans ;
157. Wilson TARBOX (75), 31 ans ;
158. Théodore TARDITO (75), 28 ans ;
159. Romain TAUREAU (75), 25 ans ;
160. Pierre THIOU (29), 20 ans ;
161. Alain THUBERT, membre du bureau de section (42), 27 ans ;
162. Nicolas TOULLEC (13), 34 ans ;
163. Lukas TSIPTSIOS (75), 26 ans ;
164. Benjamin VANRENTERGHEM, membre du comité de section (59), 27 ans ;
165. Laura VERDUGO (64), 28 ans ;
166. Anouk VEYRET, membre du bureau de section (94), 28 ans ;
167. Umit YILDIZ (93), 22 ans ;
168. Alessandro ZONTONE (75), 24 ans ;